



Circuits Bio / Vie des fournisseurs / Exclusif - Affichage environnemental : pas de décision avant fin 2022

Exclusif - Affichage environnemental : pas de décision avant fin 2022

18 novembre 2021 - Magali MONNIER

Le Ministère de la Transition écologique a déclaré hier lors du comité des partenaires concernant l'affichage environnemental, qu'il n'y aurait pas de prise de décision sur cet étiquetage avant la fin de l'année prochaine. De nombreux points, l'impact des pesticides sur la santé humaine notamment, doivent encore être discutés.

Pas de précipitation ! Lors d'une réunion organisée mercredi 17 novembre par le Ministère de la Transition écologique, le gouvernement a annoncé qu'il ne prendrait pas de décision sur le futur affichage environnemental avant la fin d'année 2022. C'est ce que nous a révélé une source proche du dossier suite à la publication ce même jour de [notre enquête](#) sur l'état d'avancement des expérimentations mises en place par les promoteurs du Planet-score d'un côté et de l'Eco-score de l'autre côté.

Lors de ce comité qui a rassemblé environ 80

À lire sur le même sujet

L'Eco-score et le Planet-score
déploient leurs atouts

17 novembre 2021

structures de l'écosystème agroalimentaire français, plusieurs raisons ont été évoquées pour recalibrer le calendrier. Des travaux doivent encore être engagés notamment pour corriger les anomalies de la base de données Agribalyse de l'Ademe qui servira de point de départ pour le calcul du futur score environnemental. L'absence de consensus entre les différentes parties prenantes et le contexte électoral actuel compliquent également le processus de décision et l'avancement du projet.

« *Le sujet n'est pas mûr, l'État a la sagesse de ne pas se précipiter et souhaite prendre le temps de la concertation, avec l'objectif d'aboutir à un dispositif construit de manière consensuelle* », selon notre informateur. Le consensus n'est en effet pas à portée de main : les pouvoirs publics envisageraient de ne pas prendre en compte l'impact des pesticides sur la santé humaine dans le futur calcul du score environnemental au motif que les doses utilisées sont par nature conformes aux autorisations de mises sur le marché des produits. Plusieurs parties prenantes présentes lors du comité, les associations de consommateurs et environnementales en tête, ont vertement critiqué cette prise de position et invité le gouvernement à revoir sa copie sur le sujet. La question de l'affichage d'un critère relatif au mode d'élevage semble en revanche en bonne voie. En attendant que le législateur tranche, les expérimentations sur le Planet-score et l'Eco-score peuvent donc se poursuivre et continueront d'alimenter les travaux en cours. Le sujet n'a pas fini de faire couler de l'encre.

Ce mois-ci dans Circuits Bio



J'achète le numéro

Je m'abonne

Vie des enseignes

Nouveaux Produits

Contactez-nous

Suivez nous sur :

Vie des
fournisseurs

Reportage en
images

Service
commercial

Chiffres et marchés

Normes techniques

Inscription
newsletter

Mentions légales

13, square du Chêne
germain
35510 CESSON-SEVIGNE
Tel : 02.99.32.21.21



DI M

Filières Avicoles

Dorcas

vous acceptez l'utilisation de cookies afin de nous permettre d'améliorer votre expérience utilisateur.

✓ Accepter

Personnaliser